INFOS'

SAINT-SAUVEUR

Vignoble, forêt et passions...

Site internet : www.saint-sauveur-medoc.com

N° 01 – juillet 2020

Madame, Monsieur,

Nous venons de vivre ces derniers mois des évènements inhabituels.

L'élection municipale restera gravée dans nos mémoires avec une peur légitime et partagée face aux premiers drames de la pandémie. Ce contexte inédit a pesé sur la participation.

Je remercie les électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance et leur soutien. Cette nouvelle équipe municipale saura animer et développer notre commune pour satisfaire les attentes de tous.

Cette épidémie a fortement bouleversé notre vie quotidienne. Face aux difficultés, des élans de solidarité ont vu le jour : proposition d'aide aux élus, un atelier de couture, distribution de masques, appels téléphoniques aux personnes âgées et dépendantes… Merci pour tous ces gestes de générosité.

Le virus est toujours présent. J'ose espérer que nous retrouverons une vie normale, mais en attendant, vous devez rester prudents et vous préserver avec les gestes barrières.

Sincèrement vôtre,

Serge RAYNAUD
Maire de Saint-Sauveur

Le nouveau Conseil Municipal

Photo prise avant le confinement

De gauche à droite sur la photo :
Nadine Bodin - Stéphane SKOPINE - Valérie TARGON - Gérard BOUGES - Sabine JAUNAS
Bernadette GONZALEZ, 2ème Adjointe - Christine MAYER-MUSTIN - Daniel MEYNIER, 3ème Adjoint
Manuella CERQUEIRA - Patrick DURANDET - Serge RAYNAUD, Maire - Patrick LUDGER
Geneviève LAFFONT - Jean-François DEMAISON - Jean-Pierre DUCOS, 1er Adjoint.

Commissions Communales & Délégués des Syndicats Intercommunaux

Finances :
Président : Serge RAYNAUD
Titulaire du SIEM et du SIAEPA
- Jean-Pierre DUCOS
- Bernadette GONZALEZ
- Daniel MEYNIER
- Valérie TARGON

Education, Solidarité, Animation :
Vice-président : Jean-Pierre DUCOS
Titulaire du SIEM
- Gérard BOUGES
- Manuela CERQUEIRA
- Geneviève LAFFONT *Suppléante de l'AAPAM et du SIAEPA*
- Patrick LUDGER Suppléant *de la Mission Locale et de l'IME*

Communication :
Vice-présidente : Bernadette GONZALEZ
Titulaire de l'AAPAM et de l'IME
- Nadine BODIN
- Sabine JAUNAS
- Christine MAYER MUSTIN *Titulaire de la Mission Locale*
- Valérie TARGON

Travaux, Urbanisme, Environnement :
Vice-président : Daniel MEYNIER
Titulaire du SIAEPA
- Gérard BOUGES
- Jean-François DEMAISON *Suppléant du SIAEPA*
- Patrick DURANDET
- Christine MAYER MUSTIN
- Stéphane SKOPINE

Un nouveau pylône pour les mobiles

Dans quelques semaines le pylône de l'opérateur ORANGE sera en service à la Garosse. La commune vient de signer avec BOUYGUES SFR une convention d'installation d'un autre pylône à la sortie de Saint-Sauveur en direction de Saint-Laurent.
Il faudra attendre environ 12 mois pour que cette antenne soit installée et opérationnelle.

Notre village et ses habitants pourront ainsi bénéficier d'une meilleure couverture (émission - réception) en matière de téléphonie mobile.
De plus la commune percevra un loyer annuel de 3 000 € pour ces deux installations.

Enfouissement des réseaux

La 3ème tranche des travaux d'enfouissement des réseaux électricité, éclairage public et télécom, a été réceptionnée jeudi 25 juin.
Ces aménagements ont été réalisés à partir du monument aux morts en direction de Cissac par l'entreprise ETPM. Ces travaux d'un montant de 150 000 € sont subventionnés à hauteur de 50 % par le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc (SIEM), ENEDIS et ORANGE.
La 4ème tranche d'enfouissement rue du Centre est en cours d'étude.
Les travaux devraient démarrer en fin d'année.

Pas d'augmentation d'impôts

Lors du conseil municipal du 23 juin, Mr le Maire a proposé de ne pas augmenter cette année encore le taux des taxes des impôts sur le foncier bâti et non bâti qui restent respectivement à 16,50 % (bâti) et 35,74 % (non bâti).

Une année blanche pour la fête du village

La crise sanitaire que nous traversons est difficile pour chacun d'entre nous et pour nous tous.
Que ce soit à titre personnel ou collectivement ce contexte nous amène à prendre des décisions difficiles, à courts et moyens termes.
La question pour nous, bénévoles du « Syndicat d'Initiative » et organisateurs de la fête locale est : « Devons-nous maintenir la fête du village 2020 programmée les 24-25-26 juillet ? » afin de demander une autorisation préfectorale pour un rassemblement de plus de 10 personnes dans un lieu ouvert au public.
A ce jour, aucune certitude ne permet de penser que la fête pourrait se dérouler comme à l'accoutumée. Les choses évoluent pas à pas et les décisions sont prises au jour le jour.
Si nous devions mettre en œuvre tout un dispositif pour faire respecter les gestes barrières que nous connaissons à ce jour, en y réfléchissant nous ne pourrions très sincèrement pas garantir un contexte serein, et notre programme « Fêtes de Saint-Sauveur 2020 » version COVID 19 serait bien vide !
Les reprises des compétitions sportives (course pédestre, course cycliste) s'effectueront au plus tôt le 30 août.
La fête du village, que nous nous efforçons à maintenir dans les pures traditions, repose essentiellement sur l'amitié et la convivialité.
Avec toutes ces obligations sanitaires qui nous sont imposées par les services de l'Etat, nous serions très sincèrement plongés dans un climat anxiogène qui empêcherait toute forme de plaisir.
Dans une zone festive le port du masque et la distanciation physique sont obligatoires (fête foraine, soirée dansante, feu d'artifice) y compris pour le marché des producteurs où le nombre de personne est limité à 10 par table et 1 mètre entre les personnes de différents groupes, tout en évitant le croisement des participants.
Devant toutes ces contraintes, nous avons choisi de préserver notre fête de toutes situations inappropriées et risquées.
Nous ne saurions nous engager sur un projet dans lequel le partage de tous ces moments festifs serait sous contrôle permanent.
Aussi, en concertation avec la Municipalité, c'est avec beaucoup de sagesse, mais une immense déception, que nous avons décidé d'annuler la fête locale 2020.
Toutefois, si la situation sanitaire nous le permet, nous espérons pouvoir vous proposer une « journée récréative » avec un marché gourmand, début septembre…
Bel été à tous, et continuez à prendre soin de vous pour mieux prendre soin des autres !

L'équipe du Syndicat d'Initiative

Cérémonie souvenir du 8 mai 1945

Face à la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée avec une assistance restreinte. 75 ans après la victoire sur le nazisme, Serge RAYNAUD, Maire, a commémoré cet évènement en présence des trois adjoints et d'un porte-drapeau.

Les chemins du déconfinement

Pour lutter contre la propagation du virus Covid-19 et accompagner le déconfinement, un groupe de couturières bénévoles que nous remercions encore chaleureusement, ont confectionné des masques en tissu réutilisables. Ceux-ci ont été distribués à tous les Salvatoriens de plus de 65 ans. Par la suite, une lettre d'information a été déposée dans chaque boîte aux lettres, pour organiser la distribution des masques reçus du Département et de Bordeaux Métropole les 29 et 30 mai dernier avec succès. Si votre foyer a besoin de masques supplémentaires, vous pouvez encore vous rendre à la Mairie pour en récupérer. En effet, le port du masque est fortement recommandé et constitue la première barrière sanitaire contre la transmission de la maladie.

Déclenchement du plan canicule 2020

Dans un contexte sanitaire particulier s'ajoutant à des épisodes de forte chaleur attendus par Météo France cet été, le **plan national canicule** (PNC) débute le 1er juin avec son premier niveau de « veille saisonnière » et s'étendra jusqu'au 15 septembre **2020**.
Les seniors de plus de 65 ans ou les personnes isolées, résidant à leur domicile sont invitées se faire inscrire sur le registre nominatif municipal.

Le virus est toujours là, respectons les gestes barrières

Un logiciel essentiel

La Mairie a le plaisir de vous informer de l'existence d'un nouveau service de proximité. Il permet des envois de SMS groupés aux habitants de la commune en cas d'urgence (tempête, coupure d'eau, d'électricité, etc. …)

Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez communiquer votre numéro de portable à la Mairie, si ce n'est pas déjà fait lors de la commande des masques.

Citoyenneté

Si notre commune offre un cadre de vie que beaucoup recherche, un bon voisinage est indispensable pour l'apprécier pleinement.

Afin de privilégier le bien vivre ensemble, rappelons qu'au-delà de la règlementation existante, que le maire se doit de faire appliquer en matière d'ordre public, nuisances diverses et environnement (violences, bruits, animaux, odeurs, feux, déchets etc..), la citoyenneté est l'affaire de tous.

Respect de l'autre, mais aussi tolérance et bienveillance… il suffit d'un peu de bon sens et de savoir vivre pour maintenir une bonne harmonie à Saint Sauveur.

Fin du parcours primaire pour les CM2

Pour marquer la fin de leur scolarité à Saint-Sauveur, Serge RAYNAUD, Jean-Pierre DUCOS, Bernadette GONZALEZ, au nom de la municipalité, ont offert aux 11 élèves de CM2 un dictionnaire Français-Anglais, outil indispensable pour le collège.

A l'issue du discours de félicitations prononcé par Mr DUCOS, l'ensemble de la classe CM1-CM2, accompagné de leur enseignante Aurélie DUPOUY, a partagé une collation.

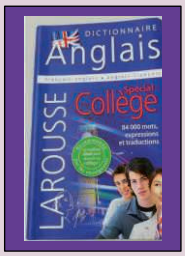

Les vacances sont là mais vous pouvez toujours inscrire au secrétariat de la Mairie vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Infos' Saint Sauveur

N° 01 – Juillet 2020
Edité par la commune de Saint Sauveur
1, place du 19 mars 1962
Tél : 05 56 59 57 13
Fax : 05 56 59 50 61
Mail : saint-sauveur-medoc@orange.fr
Directeur de publication : Serge RAYNAUD
Rédaction et coordination : la commission communication
Conception : Bernadette GONZALEZ
Impression : Imp. LA ROCHELAISE
17006 La Rochelle
Crédit photos :
Commune de Saint Sauveur
Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal : à parution